

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Les capacités attestées

- 1 organiser son cadre de travail en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène
- 2 exécuter des opérations de production
- 3 exécuter des opérations de prélèvement
- 4 assurer la conformité des produits en cours de production
- 5 réaliser des opérations de logistique
- 6 communiquer dans les situations professionnelles

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

La qualification OTPI permet d'exercer un emploi en production au sein de laboratoires, de l'industrie pharmaceutique, l'industrie cosmétologique, l'industrie vétérinaire et l'industrie agro-alimentaire.

Type d'emploi accessibles :

après la certification, les titulaires peuvent occuper des postes de conducteurs de lignes de production. Les appellations de ces postes sont parfois très variables:

- Opérateur de conditionnement
- Préleveur
- Opérateur de fabrication
- Agent de Production
- Conducteur de ligne de conditionnement automatisée

La formation OTPCI permet également d'être opérationnel dans les métiers de la logistique industrielle :

- Magasinier
- Préparateur de commandes

Code(s) ROME :

H2301 - Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

Références juridiques des réglementations d'activité :

Selon la réglementation des Industries de Santé et de Beauté, toute personne travaillant en production doit avoir bénéficié d'une formation sur les Bonnes Pratiques de fabrication. Cette formation doit intégrer des savoirs (connaissances des règles à respecter) mais aussi des savoir-faire et savoir être (respect et application des règles, réactivité face à une anomalie liée aux Bonnes Pratiques de Fabrication).

La certification d'OTPCI est garante de la connaissance et de l'application des BPF de son titulaire et lui permet d'intégrer facilement les Industries de Santé et de Beauté.

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)
Nom légal certificateur(s) :

Groupe IMT

Système de notation / conditions d'octroi
Modalités d'évaluation :

-

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

-

Niveau (national ou européen) du certificat
Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 3

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 3

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

 France compétences
 11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation
Accords internationaux de reconnaissance des qualifications
Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 07/06/2021

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui

7. Information complémentaire
Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

-

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>